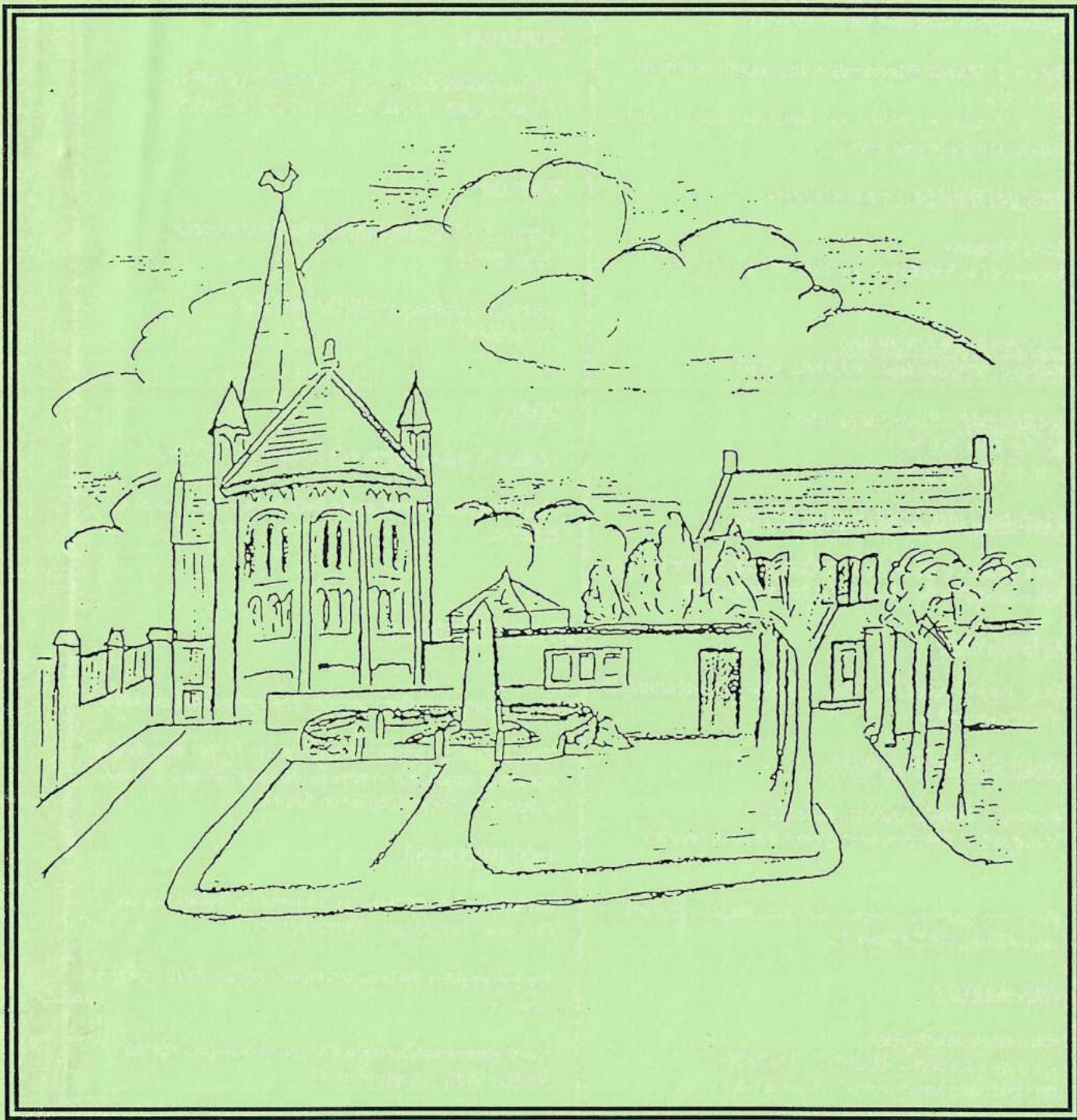


VIVRE A BASLY



BULLETIN D'INFORMATION

JANVIER 98

INFORMATIONS GENERALES

SECRETARIAT DE MAIRIE : C. Carpophore

☎ 31.80.07.25

Répondeur et télécopie même numéro.

Ouvert le **Mardi, Mercredi et le Samedi** matin de 9 h à 12 h.

M. le Maire et MM. les Adjointes sont à votre disposition sur rendez-vous.

BIBLIOTHEQUE (ouverte à tous)

Ecole Primaire

Mercredi et Vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

CANTINE MUNICIPALE

Téléphone/Répondeur : 02.31.80.91.82

GARDERIE : Ecole Maternelle

de 7 h 30 à 9 h 00

16 h 30 à 18 h 00

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Tout nouvel habitant sur la Commune est invité à se faire connaître en Mairie, dès son installation.

DOUBLAGES

Les dates précises vous seront communiquées ultérieurement.

ORDURES MENAGERES

Passage : **Mardi** Ordures ménagères

Vendredi : Ordures ménagères et sacs à recycler.

Pour les gazons, coupes de branchages, gravats et encombrants (séparément) :

DECHARGES :

Ouverture des dépôts :

Quai de transfert CREULLY- AMBLIE :
du lundi au samedi inclus : 8 h à 12 h.

Dépôts de gravats de CREULLY :
lundi, mercredi, samedi : 8 h à 12 h.

ENCOMBRANTS et FERRAILLES

(enlèvement devant le domicile)
- Mercredi 21/01/98

ETAT CIVIL

Naissances :

- BERCERON Pierre, né le 11/10/97 à CAEN
- FLAMBARD Axelle, née le 6/11/97 à CAEN

Mariages :

- MOLLET Jean-Bernard et HEBERT Jocelyne
le 26/07/97.
- PORET Stéphane et HILDE Nathalie,
le 30/08/97.

Décès :

- PALAIS Raymond décédé le 28/09/97 à CAEN.

Nous sommes de tout coeur avec la famille dans leur épreuve.

LE RECENSEMENT

Mon premier pas dans ma vie de citoyen responsable

Tous les jeunes ayant atteint l'âge de 17 ans au cours du trimestre précédent la période de recensement doivent penser à se faire recenser en Mairie

INSCRIPTIONS :

En Décembre 97/Janvier 98 pour les jeunes nés en
Octobre - Novembre - Décembre 80.

En juin/juillet 98 pour les jeunes nés en Avril - Mai -
Juin 81

En Septembre/Octobre 98 pour les jeunes nés en
Juillet - Août - Septembre 81.

AUBERGE DE BASLY

- Dépôt de pains pendant la fermeture de la
Boulangerie de BASLY.
- Dépositaire OUEST FRANCE

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

DOCUMENTS	ADRESSEZ-VOUS	PIECES A FOURNIR
Fiche Individuelle d'Etat Civil.	à n'importe quelle Mairie à la C.A.F. à la C.P.A.M. ou M.S.A.	Livret de famille ou extrait d'acte de Naissance ou carte d'identité (avec cette dernière pièce la filiation ne pourra pas être indiquée).
Fiche Familiale d'Etat Civil.	à n'importe quelle Mairie	Livret de Famille
Fiche d'Etat Civil et de Nationalité	à n'importe quelle Mairie	Outre les pièces mentionnées ci-dessus munissez-vous de votre (ou des) carte (s) d'identité en cours de validité.
Extraits ou copies des actes de Naissance, mariage ou décès.	à la Mairie du lieu de Naissance, mariage ou décès.	Justifier son identité.
Carte d'identité	à la Mairie	. 2 photographies récentes . un timbre fiscal à 150 F. (Tarif 97) . le livret de famille, . l'ancienne carte . (formulaire à remplir remis par la Mairie)
Passeport	à la Mairie	. 2 Photographies récentes . un timbre fiscal à 350 F. (Tarif 97) . le livret de famille . l'ancien passeport . (formulaire à remplir remis par la Mairie).
Autorisation de sortie de territoire	à la Mairie	Livret de famille (présence du Père ou de la Mère)

LE MOT DU MAIRE

Avec l'Équipe Municipale, je vous présente tous nos vœux de Santé et de Réussite dans vos entreprises.

Mes vœux s'adressent en particulier à toutes celles et à tous ceux qui agissent dans la commune au sein des diverses instances, qu'elles et ils soient également remerciés pour leur action.

Au printemps prochain, nous arriverons à la moitié du mandat que vous nous avez confié, le moment est donc venu de vous rappeler que nous demeurons à votre service et que nous sommes ouverts à vos suggestions, même si nous ne pouvons tout faire tout de suite afin de respecter les équilibres financiers du budget communal.

L'année qui vient de se terminer a été une année de pause dans les travaux neufs. Des charges nouvelles nous sont imposées, comme par exemple le contingent d'incendie qui de 9 000 F il y a quelques années se trouve pratiquement multiplié par cinq afin de mieux répartir les charges entre les diverses collectivités. Par ailleurs, la réglementation devient de plus en plus contraignante et qui dit contrainte, dit coûts supplémentaires. Or, cette réglementation, écrite dans les « bureaux parisiens », semble échapper au contrôle des élus (es) de la Nation et quelques familles de pensées soient ils (elles). Ceci est très grave.

Une seconde tranche d'effacement de réseaux aura lieu en 1998, Route de Courseulles, avec la disparition du vieux transformateur de la Mairie.

Les emprunts de l'école ont été renégociés en début d'année ce qui se traduira par une réduction du coût des intérêts de près de 500 000 F par réduction du taux et de la durée des remboursements.

Notre communauté a retrouvé un boulanger pâtissier dynamique.

Le lotissement continue à se peupler même si cela est moins rapide qu'au début.

Les écoles fonctionnent à plein comme la bibliothèque et nous risquons d'avoir à « pousser les murs ».

Vous lirez ci-après les comptes rendus et projets d'activité concernant la vie communale.

En vous souhaitant bonne lecture, je demeure à votre disposition.

François OUDIN

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

I - SÉCURITÉ ET TRANQUILITÉ

Au risque de me répéter, je tiens à rappeler à certains automobilistes que la vitesse est limitée à 50 kilomètres/heure et qu'aux abords des lieux fréquentés par nos enfants, c'est encore trop rapide. **ALORS PRUDENCE.**

II - ANIMAUX ERRANTS

Ces derniers temps, quelques épagneuls et autres petits chiens à poils longs ont tendance à se promener seuls dans les rues.

III - ENTRETIEN DES ABORDS DE LA COMMUNE

J'avais écrit, dans le dernier « Vivre à BASLY » que certains travaux avaient été repris par nos cantonniers « pour que des coûts extérieurs ne viennent pas grever le budget de la commune ». Certains ayant pu comprendre que cela voulait dire : « que les coûts des entreprises étaient trop élevés », je tiens à préciser que mes propos n'étaient en rien tourné contre les entreprises. Chacun pourra comprendre qu'en faisant soi-même certains travaux, cela nous permet de disposer autrement de l'argent disponible et, en ce qui concerne la commune, d'améliorer la productivité.

En 1998, nous porterons nos efforts sur l'augmentation des espaces fleuris de la commune, notamment aux entrées, sous les panneaux d'information mis en place en 1997 afin de les mettre en valeur.

IV - COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Les sacs jaunes pour 1998 (2 rouleaux de 25 sacs par foyer) sont disponibles en mairie (heures d'ouvertures).

Vous venez de recevoir un compte rendu aide mémoire.

Le recyclage est bien suivi mais nous avons encore trop de bouteilles en verre dans les ordures ménagères.

Par contre, tous les pots en plastique de desserts, yaourts, etc ... ne sont pas recyclables donc doivent être mis avec les ordures ménagères.

Et seules les bouteilles d'eaux et de liquides nettoyants sont recyclables mais pas les bouteilles d'huile.

A rappeler aussi que le plastique entourant les packs d'eaux ou de laits sont à mettre dans les ordures ménagères ainsi que tout autre emballage plastique.

Dans le doute, mieux vaut jeter dans les ordures ménagères que de polluer les produits recyclables.

M. OUDIN

**RAPPORT D'ACTIVITES DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES TECHNIQUES ET DES TRAVAUX**

VOIRIE - RESEAUX DIVERS - ENVIRONNEMENT

La Commission a au cours de ce second semestre 1997 étudié plusieurs dossiers d'accompagnement et concrétisé certains dans un environnement financier très limité.

AMENAGEMENT AU DROIT DE LA BOULANGERIE (ROUTE DE ST-AUBIN)

Chacun a pu constater ce nouvel aménagement au droit de la boulangerie. Celui-ci comprend :

- la création de 5 places de stationnement de 2 m de large
- la limitation de la largeur de chaussée à 5, 20 m (endroit le plus étroit)
- la réparation du réseau d'évacuation des eaux pluviales (cassé dans le cadre du branchement E.U. de la boulangerie en 1978)
- la réduction en largeur du trottoir (1 m)
- un nouveau revêtement en enrobés.

Ces travaux ont été réalisés par l'Entreprise LETELLIER pour un montant de 42 000 F. Malgré toutes les précautions, le réseau d'eaux usées de la boulangerie s'est trouvé écrasé, d'où cette petite intervention ultérieure au droit du perron.

La matérialisation des places de parking de l'axe de la chaussée et des bords de rive a été confiée à l'Entreprise S.R.P. de BRETTEVILLE SUR ODON qui prévoit son intervention en période sèche et tempérée (température > à 10° C).

AMENAGEMENT AU DROIT DE LA FERME CAILLET

La chaussée de la RD 83 au droit du mur de la ferme CAILLET présente un léger affaissement qui retient les eaux de ruissellement et crée ainsi à chaque passage de véhicules une projection d'eaux sur le mur.

Un aménagement consistant à la création d'un trottoir avec pose de bordures et reprofilage de la chaussée permettra d'éliminer cet inconvénient.

L'Entreprise S.R.T.P. de COURSEULLES est chargée de la réalisation de ces travaux (coût : 30 000 F) qui devraient se concrétiser en Janvier après notification de la subvention attribuée par le Département.

CURAGE DU RESEAU D'EAUX PLUVIALES

L'Entreprise LYONNAISE DES EAUX vient de curer le réseau d'eaux pluviales sur l'ensemble de la Commune, y compris les bouches d'égout.

Cette opération rendue nécessaire par le dépôt progressif d'éléments sableux ou autres dans les tuyaux assure une meilleure évacuation des eaux pluviales tout en évitant des inondations désagréables pour les particuliers.

TAILLE ET MISE EN FUSEAU DES PEUPLIERS

L'Entreprise HEBERT de BASLY a été retenue pour assurer la taille et la mise en fuseau des peupliers en périphérie du terrain de football.

De même, elle remplacera un acacia du Lotissement des Cerisiers par un cerisier à fleurs.

ROUTE DE COURSEULLES - EFFACEMENT DES RESEAUX AERIENS

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement pour le projet d'effacement des réseaux aériens EDF - FRANCE TELECOM - Eclairage Public) sur la Route de Courseulles, de la Mairie jusqu'au Château.

La Commission Départementale d'intégration des ouvrages dans l'environnement a inscrit le projet en tranche prioritaire du programme 1998 pour des travaux dont la réalisation devrait intervenir courant second semestre 1998.

Le coût des travaux est évalué à 674 500 F dont 297 000 F à la charge de la Commune, non compris la remise à neuf des trottoirs.

Le Maire- Adjoint,
D. PENVERN.

COMPTE-RENDU D'ACTIVITES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE THAON
--

ASSAINISSEMENT HAMEAU DES MOULINEAUX

Les membres du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la région de THAON sont mobilisés depuis bientôt 2 ans pour l'assainissement du Hameau des Moulineaux à FONTAINE HENRY.

Le réseau public est terminé, les branchements privés sont en cours de réalisation. Toutefois, une vérification des autres secteurs de FONTAINE HENRY a permis de constater que d'autres riverains ne bénéficiaient pas du réseau collectif.

Aussi, le Syndicat a décidé, en accord avec l'Agence de l'Eau, de proroger l'opération des Moulineaux en assurant les prolongements nécessaires du réseau public pour permettre tous les branchements privés (dont certains nécessitent la fourniture de pompes individuelles). L'opération devrait donc se terminer fin Décembre, début Janvier.

CONTRAT D'AFFERMAGE

Le contrat d'affermage arrivera à terme le 31 Décembre 1998. Dans ce cadre, le Conseil Syndical a délibéré pour clôturer le contrat à cette date et lancer un appel d'offres pour confier l'affermage à la Lyonnaise des Eaux, actuel titulaire ou à une société concurrente.

La Direction Départementale de l'agriculture est chargée de nous aider à faire ce choix en 1998. Le nouveau fermier devra être opérationnel au 1^{er} Janvier 1999.

LES BOUES

Actuellement, les boues issues de l'épuration des eaux vannes sont épaissies et stockées dans un silo de 500 m³ au sein de la station d'épuration. Ces dernières sont valorisées dans le cadre d'un plan d'épandage établi pour les terres agricoles des trois Communes adhérentes.

Dans ce cadre, les agriculteurs intéressés empruntent la tonne à lisier du Syndicat et déversent sur leurs terres les quantités de boues nécessaires pour amender les sols.

En l'état actuel, on constate que ce sont les seuls agriculteurs de BASLY qui assurent ce travail d'élimination des boues.

A terme, face aux contraintes de plus en plus aiguës et à la réticence naissante des agriculteurs, l'élimination des boues deviendra un problème difficile à gérer. Le nouveau contrat devra en tenir compte.

LES FUTURS PROJETS

Les réseaux posés il y a 20 ans présentent déjà des défauts (casses - flaches - pas étanches - etc..), notamment à THAON.

Le Conseil Syndical va devoir commander une inspection à la caméra de ces réseaux et au vu des résultats, établir un programme pluriannuel de réhabilitation des réseaux.

Le Maire- Adjoint,
D. PENVERN.

**COMPTE-RENDU D'ACTIVITES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA REGION DE THAON**

Le Syndicat, lors de la réunion du second semestre 1997 a étudié les projets importants à réaliser courant 1998-1999.

PROJETS 1998 (2^{ème} TRANCHE)

Sur la Commune de LANTHEUIL ⇔ renforcement du bourg (secteur de l'Eglise) avec une conduite Ø 127/140 et raccordement sur le réseau existant du Cainet au FRESNES CAMILLY.

⇒ Longueur à poser : 1 750 ml + 17 branchements particuliers

Sur la Commune de FONTAINE HENRY ⇔ renforcement du réseau entre le Moulin et les Moulineaux avec une conduite Ø 127,8/140.

⇒ Longueur : 460 ml + 13 branchements particuliers

Pose de poteaux incendie sur le secteur Moulin à FONTAINE HENRY, bourg de LANTHEUIL et Quartier La Hoguette au FRESNES CAMILLY.

Le coût de cette tranche de travaux est estimée à 1 174 644 F TTC. Le Syndicat espère une subvention de 25 % sur le montant Hors Taxe des travaux.

La part restante à la charge du Syndicat sera financée sur les fonds provenant de la récupération de la TVA et sur les fonds libres (autofinancement).

PROJETS 1998 - 1999 (21^{ème} TRANCHE)

La 21^{ème} tranche consiste au renforcement du réseau syndical sur la Commune de MATHIEU et la rénovation du réservoir d'ANGUERNY et de la station de THAON.

Sur la Commune de MATHIEU ⇔ renforcement sur le secteur des Vikings depuis Le Hamel avec une canalisation Ø 160.

⇒ Longueur : 1 500 ml + 10 branchements + 2 poteaux incendie

Sur la Commune d'ANGUERNY ⇔ rénovation du réservoir de 500 m³ sur tour de 15 ml comprenant l'étanchéité intérieure des deux cuves, l'étanchéité de la coupole, le ravalement extérieur de la tour et de la cuve + changement des menuiseries métalliques par des menuiseries aluminium.

Sur la Commune de THAON ⇔ rénovation de la station de pompage et de traitement de THAON comprenant la mise en place d'une charpente et couverture sur l'ensemble du bâtiment, le remplacement des menuiseries métalliques par des menuiseries aluminium, la réfection des enduits extérieurs.

Pour cette 21^{ème} tranche estimée à 2 1150 500 F TTC, il est sollicité une subvention auprès du Département.

Le Maire- Adjoint,
D. PENVERN.

INFORMATIONS -BUS VERT

Mesdames, Messieurs,

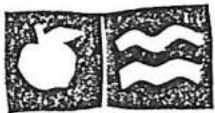
Comme vous pouvez le constater, nous avons obtenu du Conseil Général, Service des Transports, une ligne supplémentaire partant du collège de Courseulles à 16 h.

Je vous rappelle quand même qu'il nous a fallu un an pour obtenir la ligne qui part du Collège à 16 h. Pour qu'on puisse la garder, nous nous battons s'il le faut, **il faudrait que les parents de collégiens changent l'autorisation de sortie de leurs enfants.** Puisqu'il y a maintenant ce bus, il serait mieux qu'ils puissent sortir à 16 h quand leurs cours sont finis, même s'ils restent en permanence de 14 h à 16 h, c'est mieux que d'y rester jusqu'à 17 h.

Pour vous rendre encore un plus grand service, si besoin s'en faisait sentir, nous pourrions obtenir que le terminus de la ligne 4 soit Courseulles au lieu de Béný-sur-Mer, si nous avons suffisamment de « **clients** » potentiels. Nous pourrions demander que cette ligne soit prolongée le mardi et le vendredi, dans un premier temps, pour que les personnes ne possédant pas un véhicule puissent se rendre au marché de Courseulles. Pour cela, il faudrait nous promettre **de prendre le bus de manière régulière**, pour qu'on ne ferme pas de nouveau cette ligne, et qu'il y ait suffisamment de monde.

Le plus simple, si vous êtes intéressés, serait de vous faire connaître à la Mairie pour qu'à l'appui d'une pétition nous puissions obtenir de nouveau cette ligne.

Merci de votre attention. Dans l'attente de vos réponses, nous vous souhaitons de bonnes fêtes et surtout une bonne et heureuse année 1998.



CAEN, le 06 NOV. 1997

DIRECTION DES AFFAIRES
ÉCONOMIQUES ET COMMUNALES

Service des Transports

Fax : 02 31 57 15 93

ND/CN

 02.31.57.15.81.

LIGNE DIRECTE

Monsieur le Maire,

Par l'intermédiaire de Monsieur le Sénateur **de BOURGOING**, vous avez bien voulu me faire savoir que les élèves, fréquentant le collège de COURSEULLES-SUR-MER, souhaitent un service de car à 16 heures au départ du collège, pour rejoindre leur domicile.

Après examen, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'un service sera mis en place à 16 heures au départ du collège, **et ceci à compter du jeudi 6 novembre prochain.**

Par ailleurs, vous avez souhaité une prolongation de la ligne n° 4 CAEN - BENY-SUR-MER, jusqu'à COURSEULLES-SUR-MER.

Je vous rappelle qu'une liaison analogue a été mise en place entre novembre 1995 et juin 1996, pour la desserte du marché de COURSEULLES-SUR-MER. Ce service adapté n'a accueilli en moyenne qu'une ou deux personnes par service, malgré une information importante diffusée dans les communes concernées.

En conséquence, il ne semble pas souhaitable de refaire le même essai, sans l'assurance d'une clientèle plus importante.

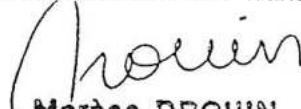
Mes services restant à votre disposition pour toutes précisions complémentaires, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur François **OUDIN**
Maire de **BASLY**

Mairie
14610 - BASLY

Pour Madame le Président du Conseil Général
et par délégation

Le Chef du Service des Transports


Marise DROUIN

**Association des Parents d'Elèves
du Regroupement Pédagogique
des communes d'Anguerny , Anisy , Basly
et Colomby sur Thaon**

Octobre 97 : notre association entre dans sa cinquième année .

Depuis sa création , elle n'a pas failli à ses objectifs puisque son souci a toujours été:

- de favoriser les projets de classe
- de créer un dynamisme et une convivialité dans cette école morcelée qu'est le RPI.

Ces buts sont atteints puisque chaque classe a un projet chaque année .

D'autre part ,les animations de l'association ont amené 44 familles à adhérer , (pour 16 familles à la création) .

Cette année a été celle de deux innovations : le spectacle de la Chandeleur et l'opération croissants des CM 2 . On peut raisonnablement les qualifier de réussite autant par le coté financier que convivial .

Dans les classiques , nous pouvons signaler le succès de plus en plus affirmé des bourses aux vêtements et bourses aux jouets .

Le soleil , même s'il a été parfois facétieux , nous a permis d'organiser carnaval et kermesse , comme les autres années.

Signe des temps , cette année est une année charnière . Pour la première fois , deux adhérentes particulièrement actives Anne -Marie Keïta et Eve Marie , nous quitteront en juin pour cause d'âge , (âge des enfants , bien sur) .

Nous vous présentons le nouveau bureau de l'association pour l'année scolaire 97/98 :

présidente : Dominique Pouettre (Anisy)

vice président : Claude Inizan (Anisy)

trésorier : Didiers Devillers (Anguerny)

trésorière adjointe : Eve Marie (Anguerny)

secrétaire : Carole Vilpoux (Anisy)

secrétaire adjointe: Anne-Marie Keïta (Anisy)

* * *

Liste des animations 97/98

- * Bourse aux jouets : **22 novembre** à Colomby /Thaon
- * Loto dinde : tirage le **13 décembre** et remise des dindes le 19 décembre
- * Spectacle de la Chandeleur : **dimanche 1 er février** à Anisy (salle polyvalente)
- * Bourse aux vêtements de Printemps **week-end du 22 mars** à Anguerny
- * Carnaval : le **dimanche 29 mars** à Anisy
défilé et " Carnabal " animé par la troupe Mandarine (salle polyvalente)
- * Croissants du Dimanche matin : la date reste à définir
- * Foulées du RPI le samedi **13 juin** à Basly
- * Kermesse des écoles : le dimanche **14 juin** , école d'Anguerny

LE TEMPS DE VIVRE

Depuis le 30 Juillet 1981, date de sa création, le Temps de Vivre essaie de regrouper les personnes en retraite ou malades ou inoccupées un après-midi par semaine, sans limite d'âge ou de condition.

Hélas, peu de Basliens ne répondent à cette invitation.

Le peu d'adhérent ne permet pas d'activités supplémentaires autres que scrable, cartes, etc...

Vous êtes tous les bienvenus plus ou moins jeunes avec des idées nouvelles.

Cette année, la générosité du C.C.A.S. nous a permis plusieurs sorties comme "les Chœurs de l'Armée Rouge" spectacle apprécié de tous.

Merci à tous.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 1998.

J. LEBLATIER

NOËL A LA BIBLIOTHEQUE

Ce mercredi 17 Décembre, nous avons eu le plaisir de fêter Noël.

Une soixantaine d'enfants ont répondu à notre invitation, certains accompagnés de leur maman.

Mesdames SAMBUCHI, LE GOVIC et QUINTON ont eut la gentillesse de lire des contes de Noël que les enfants ont écoutés avec attention, nous les en remercions.

L'après-midi s'est terminé par un goûter, le tout dans une bonne ambiance apprécié de tous.

Nous nous retrouverons en début d'année pour une nouvelle exposition.

Merci à l'équipe municipale qui nous permet d'organiser ces petites fêtes.

Mme LACOUR

LE SPORT EN FÊTE A BASLY

BASLY, le village le plus sportif de l'Ouest ! Eh ! Oui, cela dépend de vous.

Aux beaux jours, du moins nous l'espérons, c'est-à-dire en juin, nous prévoyons d'organiser une grande journée sportive et gastronomique, ouverte à tous, de 12 ans à 112 ans, sportifs et non sportifs : « l'essentiel est de participer » et de se faire plaisir.

Pour cela, cinq activités seront proposées avec des règles aménagées et des durées de matchs assez courtes, les plus sportifs encadrant les moins sportifs, pour permettre à tous de jouer.

Il ne s'agit pas de s'épuiser car il faudra être en forme pour un dîner convivial de clôture. Les petits pourront bénéficier d'une garderie lorsque les deux parents seront occupés à participer aux sports. Les bonnes volontés ne manqueront pas, j'en suis sûre.

Le règlement vous sera adressé ultérieurement et individuellement avec pré-inscription dans l'activité choisie, afin de constituer des équipes équilibrées, mélangeant les plus jeunes aux moins jeunes, les « pro » et les sportifs d'un jour, pour que tout le monde ait une chance de gagner.

A bientôt, tous en forme !

Mme RICHARD

TENNIS MUNICIPAL

Le Responsable du Tennis vous souhaite une bonne et heureuse année 1998.

Souhaitons en cette période de vœux que le Tennis Municipal retrouve son éclat d'antan.

Les inscriptions reprendront vers la fin février. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Jean MADELAINE.

HISTOIRES D'EAU

Pour tous ceux qui ne sont pas nés de la dernière pluie, sans précipitation, voici les nouvelles du ciel des mois passés et plus particulièrement les hauteurs d'eau tombées rue de Fontaine Henry :

JUIN : 120 mm	JUILLET : 15 mm	AOÛT : 75 mm
SEPTEMBRE : 7,5 mm	OCTOBRE : 34,5 mm	NOVEMBRE : 67 mm

La moyenne annuelle pour notre beau pays étant de 800 mm, pouvons-nous dire, compte tenu des corrections des variations saisonnières, il pleut de moins en moins et principalement à BASLY ? De plus, comment être sûr que la rue de Fontaine Henry soit représentative de la pluviométrie du Village ? La rue Emmanuel ne serait-elle pas préférable pour ce genre de relevés ? Je m'interroge ...

En attendant, la MUE à un bas lit.

M. RICHARD

UNION SPORTIVE VALLÉE DE LA MUE

Forte de 68 licenciés, l'U.S.V.M présente à la mi-saison un bilan sportif très positif.

L'Equipe Fanion, après, il faut le rappeler, deux saisons très respectables en 2ème Division de District, est actuellement dans le haut du tableau et joue la première place pour une accession en Ligue.

L'Equipe Sénior B est actuellement 3ème de son Championnat en 3ème Division de District. Sauf accident de parcours, elle devrait logiquement accéder en fin d'année à la division supérieure en terminant dans les quatre premiers.

L'Equipe des moins de 13 ans, en entente avec MATHIEU et ROTS, est classée 2ème de son Championnat d'Automne. Elle a fort bien joué et a fait beaucoup de progrès.

Les deux équipes des moins de 11 ans, en entente avec ROTS, ont terminé respectivement 3ème et 4ème de la phase n°2 du championnat. Ces deux équipes évolueront dans le niveau 2 du championnat de Printemps.

L'Equipe des moins de 9 ans donne entière satisfaction. Première de la première phase de brassage en niveau 3, puis première également en niveau 2, cette équipe n'a pas connu la défaite. Ses huit matchs ont été gagnés sur des scores éloquentes (plus de 70 buts marqués pour 6 encaissés). De plus, cette équipe s'est brillamment qualifiée pour le 2ème tour de la Coupe du Calvados. Elle évoluera en niveau 1 dans le championnat de Printemps.

Enfin, l'Equipe des débutants (moins de 7 ans) a participé à 6 plateaux jouant à chaque fois 3 matchs. Cette équipe, gérée par Sandrine GLOWACKI, a remporté tous les plateaux, ne perdant que 2 matchs. C'est un véritable succès!

L'U.S.V.M est une Association vivante et conviviale: Elle organise pour ses membres et tous ceux qui veulent y participer de nombreuses manifestations.

* Repas du Club le 25.10.97 à la salle plurivalente de l'A.B.F.R.

* Remise des équipements sportifs par les Sponsors le 03.12.97 à la salle plurivalente de l'A.B.F.R.

* Galette des Rois prévue en janvier 1998 pour nos jeunes footballeurs.

Enfin, n'oublions pas l'organisation du 25 ème Tournoi de Sixte de Football qui se déroulera traditionnellement les Dimanche et Lundi de la Pentecôte (31 Mai et 1er Juin 1998).

Le Président Ch.ALVADO



BASLY-MOTO-CLUB



L'année 97 se termine, et elle fut meilleure que 96, puisque nos deux épreuves ont pu se dérouler normalement.

En ce qui concerne les résultats sportifs:

Eric FLAMBARD, après la finale de Basly ajoute un Sixième titre de Champion de Normandie Open à son palmarés, et ceci sans discussion possible.

Grégory HARIVEL finit 11^{ème} du Championnat de Normandie Open

Clément BOUGARD finit 4^{ème} du Championnat Minimes/Cadets 80

Pascal LEMAIGRE finit 12^{ème} du Championnat de Normandie d'Enduro Nationaux 3

En éducatif:

Nicolas AUBIN 3^{ème} du Trophée Minivert National Educatif 60

Nicolas LEVALLOIS finit 13^{ème} du Trophée Educatif de Normandie 80 cm³ (9-12 ans)

Khounsith VONGSANA finit 1^{ème} du Trophée Educatif de Normandie 60 cm³ (6-9 ans) et Nicolas AUBIN finit lui 3^{ème} du même Trophée.

Fonctionnement du club:

* Légère augmentation du nombre de nos licenciés:

85 en 1994 dont 7 de 6 à 12 ans et 7 de 12 à 18 ans.

78 en 1995 dont 10 de 6 à 12 ans et 11 de 12 à 18 ans.

88 en 1996 dont 16 de 6 à 12 ans et 12 de 12 à 18 ans.

96 en 1997 dont 16 de 6 à 12 ans et 17 de 12 à 18 ans.

- Les jeunes de 6 à 12 ans participent aux stages éducatifs de la Ligue Régionale de Normandie.

Notre club a organisé deux de ces stages, sur cinq ayant lieu en Basse Normandie, le 11 mai, le 7 septembre 97, avec la participation d'une cinquantaine d'enfants.

* Pour 98, nous avons décidé de reconduire notre manifestation et d'organiser un Side Car Cross National, ainsi qu'une épreuve du Championnat de Normandie B.

Nous vous espérons nombreux pour cette manifestation qui se déroulera le:

8 MARS 1998

Mais aussi, pour le Moto Cross National qui se déroulera en octobre 1998, la date restant à fixer.

D'autre part, nous avons demandé l'organisation de 2 stages éducatifs le 10 mai 96, et le 6 septembre.

Vous même, votre enfant, un membre de votre famille, ou l'un ou l'une de vos ami(e)s est intéressé par la moto tout terrain, renseignez-vous.

Contacter: Yves GAUQUELIN 11, rue de Fontaine Henry
14610 BASLY Tel: 31 08 25 80

Le Président, Guy FLAMBARD, et les membres du Basly Moto Club vous présentent leurs meilleures vœux pour 1998.

TARIFS A.I.R.E.

* 65 FRANCS L'HEURE
charges comprises

** 67 FRANCS L'HEURE
charges comprises

AVEC A.I.R.E.

Les emplois
d'aide
aux particuliers

RÉDUISEZ
VOS IMPÔTS

COMMENT NOUS JOINDRE ?

VOUS HABITEZ LE SECTEUR DE
OUISTREHAM-DOUVRES ?

• Venez nous voir :
25 bis, rue Edmond Bellin
14780 LION-SUR-MER

• Téléphonez-nous :
02 31 97 54 82

DU LUNDI AU VENDREDI de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

VOUS HABITEZ LE SECTEUR DE
CREULLY ?

• Venez nous voir :
37, place Edmond Paillaud (Mairie)
14480 CREULLY

LE LUNDI ET JEUDI de 9 h à 12 h

• Téléphonez-nous :
02 31 08 12 76

TOUS LES JOURS de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

SERVICES D'AIDE AUX PARTICULIERS



A.I.R.E.

LION-SUR-MER 02 31 97 54 82
CREULLY 02 31 08 12 76

A.I.R.E. (Association Intercommunale pour le Retour à l'Emploi) est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901 et agréée par la Préfecture du Calvados le 30/01/1997 sous le numéro E.F.I.B.A.S.014 pour les cantons de DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE, OUISTREHAM et CREULLY.

N° Siret 345 197 137 00022

NOS SERVICES D'AIDE AUX PARTICULIERS

VOS AVANTAGES

A.I.R.E. garantit la mise à disposition
d'un personnel expérimenté et de confiance

A.I.R.E. apporte une réponse immédiate
à vos besoins

A.I.R.E. vous décharge de toutes les formalités
administratives

En faisant appel à **A.I.R.E.**
vous bénéficiez de la réduction d'impôt
prévue par la loi

EXEMPLE :

Vous bénéficiez des services d'une employée de ménage à 65 F de l'heure, à raison de 4 heures par semaine. La moitié de la somme engagée sur l'année, soit 6 760 francs, est déduite du montant de votre impôt sur le revenu... Faites le calcul : l'heure de ménage vous coûte 32,50 F et vous êtes parfaitement en règle avec l'administration.

NOS SERVICES

PETIT ENTRETIEN
MÉNAGE COURANT
MÉNAGE APRÈS WEEK-END
NETTOYAGE
"DE PRINTEMPS"
REPASSAGE

*

JARDINAGE
BRICOLAGE

**

Pour les autres travaux...
faites appel aux artisans locaux

La réduction d'impôt peut atteindre 45 000 francs suivant la réglementation en vigueur au 01/01/95.

Gâteau roulé

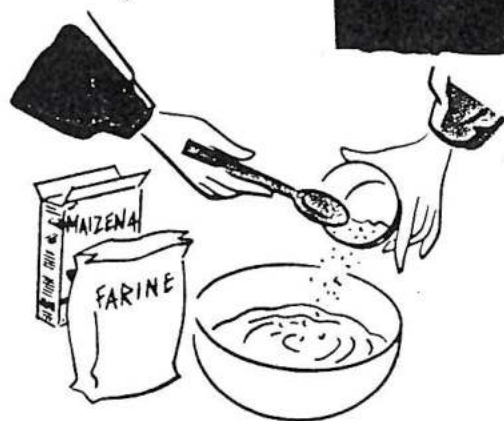
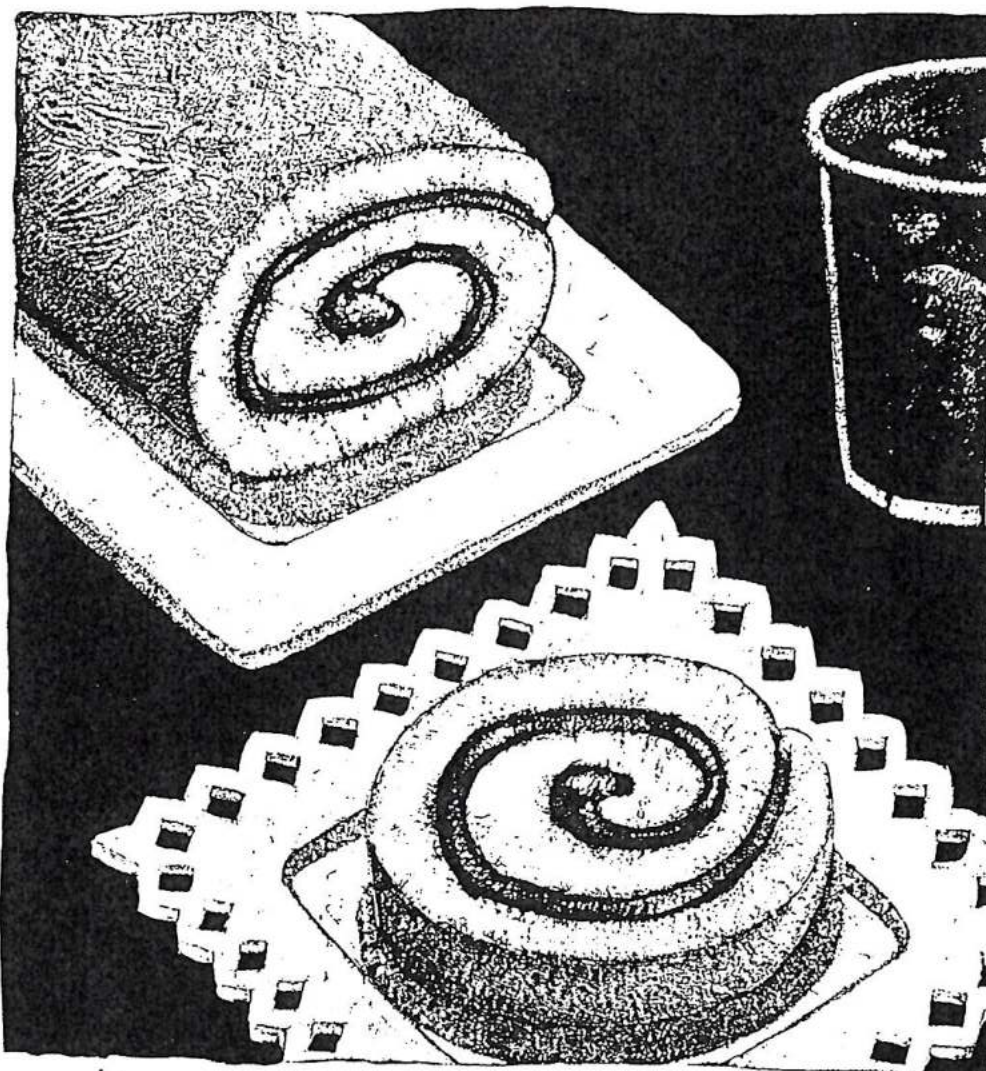
Préparation 30 mn
Cuisson : 10 mn

• Ingrédients
de la génoise (p. 86)
avec en plus :

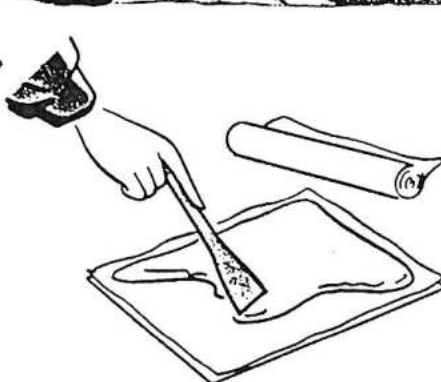
- 1 feuille de papier sulfurisé
- 30 g d'amandes en poudre

Pour le sirop :

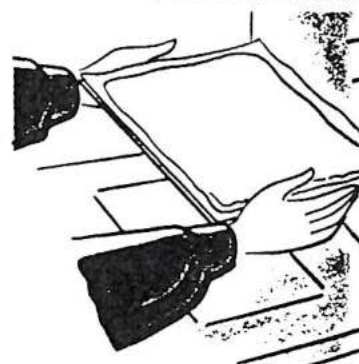
- 100 g de sucre
- 1 petit verre de rhum
- 1/2 verre d'eau



1 Préparez la génoise comme indiqué p. 86 en y ajoutant en même temps que la fleur de maïs MAIZENA et la farine, 30 g d'amandes en poudre.



2 Taillez le papier sulfurisé à la dimension de la tôle du four. Y étendre la pâte (1/2 cm d'épaisseur) en égalisant à la spatule.

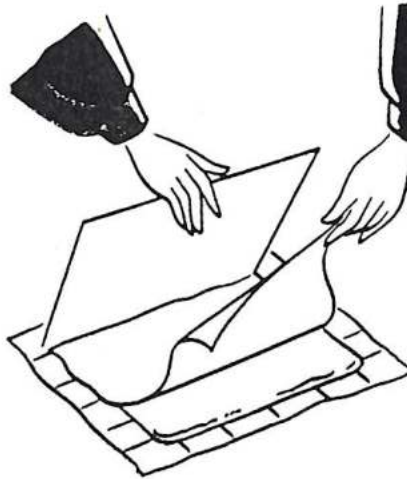


3 Placez la tôle avec la pâte dans le four (préchauffé 20 mn à l'avance). Laissez cuire 10 mn en surveillant la cuisson. La pâte doit à peine blondir.

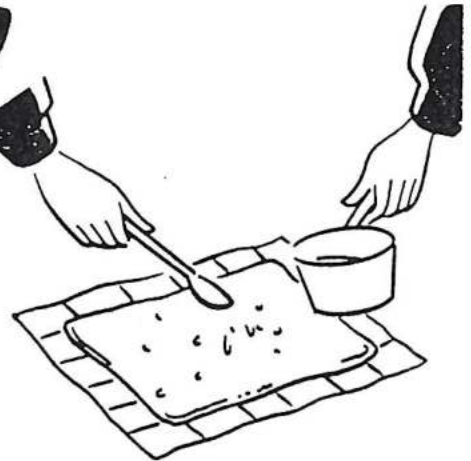
CUISINE



4 Sortez la tôle du four en la recouvrant d'un torchon sec, et laissez refroidir.



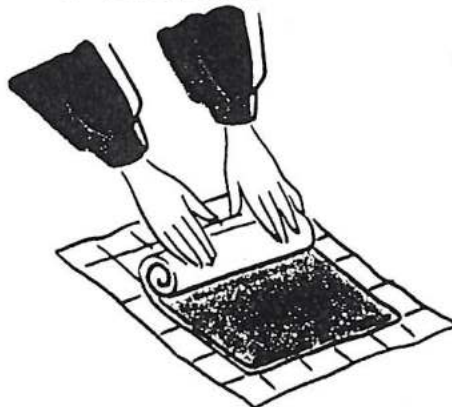
5 Avant de garnir le gâteau retournez-le sur le torchon, papier sulfurisé sur le dessus. Détachez délicatement le papier.



6 Imbibez le gâteau très légèrement avec la moitié du sirop réduit pendant 5 minutes.



7 Bien répartir la garniture choisie (confiture; crème au beurre, p. 22; crème pâtissière, p. 10; crème Chantilly, p. 18; fraises, etc.)



8 Roulez ensuite le gâteau sur lui-même...



9 Avant de l'enrouler serré dans le torchon qui lui gardera sa forme.



10 Sortez-le du torchon 2 heures après puis humectez-le très légèrement avec le sirop restant.



11 Roulez votre gâteau dans du sucre glace.



Mon Astuce :

Enveloppé dans un papier d'aluminium, le gâteau se conserve frais plusieurs jours.



12 Tranchez les bouts en biseaux avant de servir.

COLORIAGE

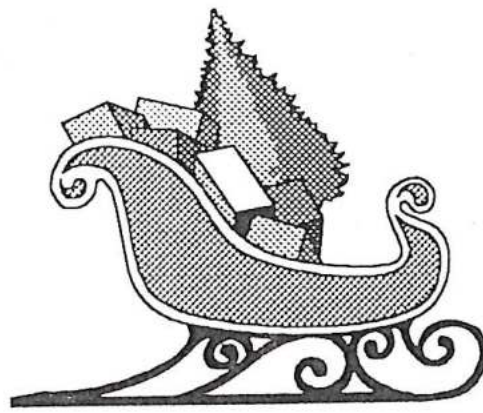


JEUX



Mots fléchés

							Docteur
			Ami de Mahomet				
			Bordure				
						Venu au monde	
						Venelle	
	Troublé				Colère		
	Voyelles				Métal précieux		
	La femme				Solution		
Epoux							
Entraînée							
		Sur la blaise				Cardinaux	
		Dans le mille				Assaisonnement	
			Attaches	Donne de la couleur			
			Bière (à l'ensvers)	Espion ou espionne			
			Vêtement				
					Notre planète		
					En doute		
					Partie du pain		
	Voyelles			Etendue d'eau			
	Forme d'avoir			Extrémités du ravin			
		Perroquet					
		Note					
		Petit vent					
Recherché quand il est précieux						Enlevés	serrer dans ses bras
						Prénom féminin	



PROBLEME 43

M	E	D	E	C	I	N	
A	M	R		O	R	E	E
R	U	E	L	L	E		T
I		U	I	O		O	R
	E	X	E	R	C	E	E
M	L		S	E	L		I
E	L	A			E	O	N
T	E	R	R	E		T	D
A		A	O		M	E	R
L	A		B	R	I	S	E
	I	R	E	N	E		



*L'Equipe Municipale
vous souhaite une
bonne et heureuse
année 98*

